

2015

SUJET & CORRIGÉ

RÉSUMÉ DE TEXTE

CONCOURS  
ECRICOME  
**PREPA**

*APRÈS  
CLASSE PRÉPARATOIRE*

VOIE ÉCONOMIQUE ET  
COMMERCIALE  
OPTIONS ÉCONOMIQUE  
ET SCIENTIFIQUE

## ESPRIT DE L'ÉPREUVE

### ■ ESPRIT GÉNÉRAL

L'exercice du résumé consiste à condenser l'essentiel d'un texte plus long à visée argumentative, en rendant compte de son fil directeur et en reformulant de façon la plus personnelle possible les idées d'un auteur. L'épreuve de résumé proposée par Ecricome se caractérise par le respect de trois contraintes: le texte doit être résumé en 250 mots, avec une tolérance de plus ou moins 10 % (à savoir entre 225 et 275 mots), un titre est demandé au début du résumé et le temps imparti est de 2 heures. Ces règles spécifiques participent à la difficulté de l'épreuve car le candidat doit à la fois être rigoureux dans l'analyse du texte donné, efficace dans la gestion du temps, clair et précis dans la restitution des idées essentielles et leurs articulations. Enfin donner un titre pertinent requiert de la sagacité car il faut mettre en valeur la problématique essentielle du texte.

### ■ ÉVALUATION

Compréhension, mise en évidence de l'architecture logique du texte.

Autonomie : le résumé doit être intelligible en lui-même, sans que le lecteur ait à connaître le texte original ; son contenu sera reformulé autant que possible.

Correction de la langue (en particulier grammaire, lexique et orthographe) et du style.

Respect des normes quantitatives : le texte d'environ 2000 mots sera résumé en 250 mots avec un écart toléré de 10%. Un comptage précis des mots sera exigé.

### ■ CONSIGNES

Résumer ce texte en 250 (deux cent cinquante) mots.

On tolère 10% en plus ou en moins (225 au moins, 275 au plus).

Tout manquement à ces normes (par excès ou par défaut) sera gravement sanctionné. Par

exemple, un résumé atteignant 300 ou n'atteignant pas 200 mots, sera noté zéro.

Donner un titre au résumé (les mots du titre n'entrent pas dans le décompte des mots).

Indiquer le nombre de mots utilisés en portant les mentions suivantes très lisiblement et à l'encre : repère formé d'un double trait // dans le texte écrit après chaque tranche de 50 mots, décompte chiffré cumulatif (50, 100, 150 etc...) en regard dans la marge, total exact en fin d'exercice.

## SUJET

Être discret, c'est-à-dire ne pas se faire remarquer, savoir se taire et se rendre invisible, sortir donc d'avance ou au moins par moments du jeu de coqs de la monstration et de la reconnaissance, relève en apparence d'une simple vertu morale. Ce n'est donc pas nécessairement une joie, pas nécessairement une expérience singulière et féconde, mais d'abord un devoir que l'on doit remplir pour vivre dans le monde en se pliant à ses normes, ses précellences, ses restrictions. Mais d'où vient alors une telle morale de la discréction ? En première analyse, la discréction semble plonger ses racines encore plus loin, dans un fonds immémorial, propre non seulement à l'humanité, mais à la vie tout entière en tant que celle-ci serait primordialement dissimulation et mensonge, ou au moins à la vie des plantes et des animaux les plus faibles, « ceux à qui il est refusé de mener une lutte pour l'existence à coup de cornes ou avec la mâchoire aiguë d'une bête de proie » comme dit Nietzsche. Ce que semble confirmer le langage commun lui-même. Imaginons un instant l'homme dans les immenses forêts du paléolithique, entouré de bêtes sauvages tantôt plus dangereuses que lui, tantôt plus rapides : s'il ne sait pas d'instinct se faire discret, « avancer à pas feutrés » comme un félin, « se tapir » dans des terriers comme les petits mammifères, « se fondre dans le paysage » comme un caméléon ou un phasme, il est à coup sûr perdu d'avance et finira assez vite par être mangé ou par mourir de faim. En ce sens, la discréction proviendrait de notre part la plus animale, ce ne serait qu'une forme particulière de notre instinct de conservation.

Soyons toutefois un peu plus précis et regardons à nouveau les jungles hostiles. La vie semble en fait y inventer, presque à parts égales, d'un côté les formes les plus inattendues de discréction, de l'autre les formes les plus bariolées de monstration et de démonstration de soi. D'un côté une multitude de terriers, de cachettes, d'ombres furtives, de silence ; de l'autre une débauche de couleurs, de formes, de cris, de parades. Plus encore, même les animaux les plus discrets n'y sont jamais en sécurité : leurs prédateurs ont fini aussi par apprendre à les débusquer, à creuser leurs terriers ou à attendre patiemment la plus légère apparition qui les perdra. L'animalité est autant une école de l'indiscréction qu'une école de la discréction. Et, en

ce sens, on ne saurait y voir le fondement d'une expérience singulière de la disparition qui alterne sans doute entre les deux mais ne les confond jamais. L'animalité, au contraire, serait un moment de complète confusion dans lequel discréction et indiscretion s'identifieraient au sein d'un même art de l'adaptation aux circonstances. Ce n'est pas pour rien, à cet égard, que lorsque Nietzsche décrit ces formes originelles de la vie, il parle d'art du mensonge, de la dissimulation, ou mieux encore d'art du masque, mais pas de discréction à proprement parler. Car il y a deux raisons, presque toujours simultanées, de porter un masque : pour se cacher et pour se montrer, pour se fondre dessous ou au contraire pour mettre en avant certains traits particuliers. Ce n'est donc pas sur ce terrain que l'on risque de trouver l'invention en propre de la discréction sauf à faire du carnaval son moment privilégié d'expression, au risque de ne plus savoir du tout de quoi l'on parle.

Commençons donc plutôt notre enquête sur le terrain de la morale, littéralement des mœurs, c'est-à-dire des règles communes de comportement en société, au-delà des formes instinctuelles de dissimulation.

À première vue, il semble difficile de trouver une morale ou une culture traditionnelle qui ne prône pas d'une manière ou d'une autre la discréction. Sans doute, ses manifestations concrètes peuvent s'avérer infiniment variables historiquement et géographiquement : ici il faudra apprendre à ne pas faire de bruit, là à ne pas lever les yeux, ailleurs à ne pas sentir ou à ne pas toucher ; ici à ne pas se montrer dans certains lieux, là à ne pas se manifester dans certains moments ; ici à ne pas s'intéresser à « ce qui ne nous regarde pas », là à ne pas se manifester même si ça nous regarde, voire surtout si ça nous regarde ; ici à se couvrir le corps ou la tête pour manifester son retrait, là à se découvrir le corps ou la tête pour manifester son bienveillant respect ; ici à s'interdire uniquement certains mots et certaines questions, là à s'interdire uniquement certains gestes et certaines postures ; ici à contraindre le corps, là à contraindre le vêtement, ailleurs à contraindre le verbe. Mais, à chaque fois on trouverait le même invariant formel : aucune morale ne semble pouvoir se constituer sans établir certaines règles de discréction.

On peut d'abord le comprendre logiquement. La discréction, quels que soient les objets, les sens, les lieux et les temps auxquels elle s'applique, ne consiste-t-elle pas originellement à restreindre ses manifestations pour laisser une place à l'autre ou au monde ? Or n'est-ce pas

là le sens premier de toute morale, de toute réglementation du comportement : apprendre que son moi n'est pas le centre du monde, et que les autres, avec leur propre désir de manifestation, existent et ont un droit, tantôt égal, tantôt supérieur mais jamais inférieur, à être et à occuper la scène de la vie ? En ce sens, on pourrait presque dire que la discréction constitue peut-être le plus petit dénominateur commun de toute moralité : entrer dans le *sollen-sein* ou le *ought-to-be*, dans le devoir-être de la morale, ce serait primordialement entrer dans le devoir de ne pas être trop et de se rappeler que l'Autre existe (qu'il soit Dieu, prochain, semblable, étranger). *A contrario*, le véritable barbare, le non-civilisé par excellence, ce serait non pas celui qui ignore la distinction entre le bien et le mal - cela arrive même aux meilleurs -, ce ne serait même pas l'égorgeur de veuves et d'orphelins - on a connu des civilisations qui n'avaient guère de scrupules face à de telles pratiques - mais celui qui se manifeste un peu trop, qui « la ramène un peu trop » comme on dirait aujourd'hui.

On peut ensuite comprendre plus simplement une telle universalité de la discréction de manière empirique. Ne la retrouve-t-on pas, de fait, dans toutes les cultures ? Les Romains ont certes inventé le terme de *discretio*, signifiant d'abord séparation et mise au secret ; mais les Grecs avaient *l'aidōs*, la pudeur ou la vergogne, sur laquelle nous allons revenir ; les juifs eurent la *anava* (modestie ou humilité) et la *tsniout* (l'ensemble des règles de pudeur) ; les chrétiens la *modestia* et *l'humilitas* en partie seulement dérivés de la *anava* juive ; les musulmans ont le *harim* (le lieu secret ou intime), la *hichma* (la pudeur ou la retenue qui règle les rapports entre les générations) et le *haya* (le respect ou la politesse). On trouverait à coup sûr des règles similaires dans les cultures d'Extrême-Orient ou d'Afrique, dans les cultures du monde entier. Confucius ne conseillait-il pas aussi de « se regarder scrupuleusement soi-même mais ne regarder que discrètement les autres » ? Toutes les morales semblent s'être ainsi penchées sur cette nécessité d'imposer, tantôt de manière très floue tantôt de manière très précise, une séparation ou une bonne distance non seulement dans les relations interhumaines, mais aussi bien dans les relations avec Dieu ou avec la Nature, voire dans les relations avec soi-même. La discréction constituerait ainsi une sorte d'invariant anthropologique empirique presque comparable à la prohibition de l'inceste : à chaque fois les règles sont différentes, mais à chaque fois est identique la nécessité d'imposer une séparation entre les êtres et entre les choses par restriction et dissimulation de la subjectivité

individuelle. Cet invariant anthropologique connaît toutefois en apparence une exception : la civilisation occidentale moderne. Celle-ci ne se constitue-t-elle pas en effet autour de la promotion historiquement inédite de la subjectivité, faisant du même coup de l'altérité et de la différence un enfer à la manière du *Huis clos* de Sartre : « l'enfer, c'est les autres » ? C'est l'un des sens que l'on prêtait à l'attaque nietzschéenne de la moralité occidentale, et en particulier de Rousseau, cette « tarentule morale » qui aurait infecté tout le champ de la conscience occidentale avec ses rêves de sincérité totale, de petites communautés transparentes, et sa condamnation du théâtre, des masques, de toutes les formes de la *représentation* en général, c'est-à-dire de la distance de soi aux autres. C'est l'un des sens, plus encore, que Foucault décèle dans la relation que notre modernité occidentale entretient avec sa propre sexualité. Pourquoi et comment, se demande-t-il, en sommes-nous venus à nous intéresser autant à la sexualité, à la mettre en discours comme jamais, à braquer sur elle tous les projecteurs du pouvoir, à y voir l'identité et la vérité décisive de chacun ? Et il répond : c'est là le résultat d'un long processus de confessions, d'aveux, d'investigations pseudo-scientifiques, de préoccupations bio-politiques qui ont fait de l'homme occidental bien moins un animal réprimé et pudique qu'un animal profondément indiscret.

Mais c'est bien plus encore et bien plus radicalement le sens de l'attaque frontale que mène Lévi-Strauss, à la fin du troisième volume des *Mythologiques*, en opposant à la morale occidentale centrée sur le sujet, « cet insupportable enfant gâté de la philosophie » comme il dira plus tard, « une morale immanente aux mythes amérindiens » qui pourrait se définir comme une morale de la discréption. Ce n'est en effet pas un hasard si ce volume s'achève sur le mot discréption. Plus décisivement même, Lévi-Strauss écrit ceci en des lignes magnifiques :

« On nous a habitués dès l'enfance à craindre l'impureté du dehors. Quand ils proclament, au contraire, que "l'enfer, c'est nous-même" les peuples sauvages donnent une leçon de modestie qu'on voudrait croire que nous sommes encore capables d'entendre. En ce siècle où l'homme s'acharne à détruire d'innombrables formes vivantes, après tant de sociétés dont la richesse et la diversité constituaient de temps immémorial le plus clair de son patrimoine, jamais, sans doute, il n'a été plus nécessaire de dire, comme font les mythes, qu'un humanisme bien ordonné ne commence pas par soi-même, mais place le monde avant la vie, la vie avant l'homme, le respect des autres êtres avant l'amour-propre ; et que même

un séjour d'un ou deux millions d'années sur cette terre, puisque de toute façon il connaîtra un terme, ne saurait servir d'excuse à une espèce quelconque, fût-ce la nôtre, pour se l'approprier comme une chose et s'y conduire sans pudeur ni discréction. »

On doit alors préciser comment se pense, dans la « philosophie des sauvages », une telle morale immémoriale de la discréction. Lévi-Strauss la nomme une « déférence envers le monde » qui consiste à s'interdire certains usages et certaines pratiques, non parce qu'ils constituaient des « périls pour soi » mais parce qu'ils constituent des « périls pour les autres ». « Les bonnes manières servent, chez les sauvages, à protéger la pureté des êtres et des choses contre l'impureté du sujet », écrit-il.

Un groupe de mythes amazoniens résume exemplairement un tel propos. Il s'agit de mythes narrant le voyage en pirogue de la Lune et du Soleil. Tout leur enjeu consiste en effet à raconter comment le monde ne peut fonctionner que grâce à une bonne distance trouvée entre la Lune et le Soleil. À trop se rapprocher de la Lune, on aurait un « monde pourri », monde du silence, de l'obscurité, de l'humidité, du trop cru ; mais à trop se rapprocher du Soleil, le monde deviendrait « brûlé », monde du vacarme, de la lumière aveuglante, de la sécheresse, du trop cuit. D'où la nécessité pour le Soleil et la Lune de voyager sans fin en pirogue à bonne distance l'un de l'autre. Or dans un tel voyage tous les sens de la discréction semblent se condenser : la Lune et le Soleil, l'un à la proue, l'autre à la poupe, sont dans des positions dissymétriques qui leur interdisent de se voir en face à face (discréction visuelle) ; ils ne doivent pas faire trop de bruit pour ne pas effrayer les poissons (discréction auditive) ; et ils ne doivent pas remuer sous peine de chavirer (discréction gestuelle). La discréction n'est donc plus simplement exigée pour certains moments ou certains rapports particuliers, elle n'est pas une obligation morale spécifique, elle est la morale elle-même.

Pierre Zaoui

*La discréction*, Editions Autrement, Paris, 2013.

2009 mots

## CORRIGÉS

### ■ CORRIGÉS

Nous proposons pour cette session deux corrigés différents, preuve de la richesse de cet exercice formel et formateur.

1

#### La discréction ou la transcendance de la morale

La discréction, qui est l'art de s'effacer, ne s'observe pas par plaisir, mais par devoir.

Pour expliquer son origine, il ne suffit pas d'invoquer l'instinct de conservation qui poussait nos lointains ancêtres à se cacher pour fuir leurs prédateurs, car en réalité la nature inspire autant// d'exubérance que de dissimulation, qui composent selon Nietzsche un perpétuel jeu de masques.

Bien plus instructif se révèle le terrain des mœurs, où on constate l'omniprésence des prescriptions et restrictions touchant à la conduite en société. La discréction répond alors à un impératif catégorique prioritaire : faire place// aux autres. En ce sens l'incivilité dénonce l'importun bien avant le criminel sanguinaire. Dans la variété spatio-temporelle des grandes civilisations et religions, la terminologie récurrente relative à la discréction la rend aussi universelle que l'interdiction de l'inceste.

Seule échappe à cette généralité la culture occidentale// moderne envahie par un individualisme assoiffé d'authenticité, qui depuis Rousseau condamne les faux-semblants jusqu'à voir dans l'autre un enfer. Si pour Foucault ces dérives expliquent l'étalement impudique de la sexualité, Lévi-Strauss souligne la distance entre cet égocentrisme exacerbé et les cultures amérindiennes qui assignent// à l'homme sa juste place dans le monde. Un récit cosmologique amazonien, où le soleil et la lune naviguent ensemble, immobiles, et en silence, illustre l'importance des retenues nécessaires pour garder le monde de tous les excès.

La discréction apparaît alors comme le fondement de toute morale.

250 mots

**2**

**La discréction, mère de toutes les vertus**

De prime abord, la discréction dépendrait originellement d'une morale développée au contact des exigences sociales. En effet, dans un milieu hostile, l'homme, à l'instar des créatures animales, a appris à se dissimuler pour survivre. Toutefois, l'animal réussit à se faire oublier au sein de la nature// en même temps qu'il se manifeste de façon ostentatoire. Cette dualité ne relève pas d'un comportement discret mais s'inscrit dans une stratégie d'adaptation.

Il apparaît alors que les origines de la discréction sont plutôt liées à des principes moraux fondés, malgré la diversité culturelle, sur de// multiples interdits reposant sur une idée commune : il faut savoir s'effacer pour laisser place à l'autre. De fait, il existe un aspect universel de la discréction : toutes les cultures et les religions ont prôné une obligation de retenue dans les rapports avec Dieu, autrui et soi-même.

Seul// l'homme moderne, en affirmant la primauté du moi d'où procéderaient l'obsession rousseauiste de la transparence stigmatisée par Nietzsche et l'apparition d'un discours axé sur la sexualité, analysé par Foucault, se complait dans les révélations intimes impudiques. En fait une telle orientation va à l'encontre// des morales développées par les Amérindiens que Lévi-Strauss estime supérieures à celles occidentales car elles prennent en compte l'imperfection humaine et privilégient le monde et les autres. Un mythe amazonien évoquant un équilibre indispensable entre la lune et le soleil, deux éléments antagoniques, illustre parfaitement la nécessité de considérer// la discréction comme l'incarnation véritable de l'exigence morale.

260 mots

## ■ REMARQUES SUR LE TEXTE

Le texte proposé aux candidats de la session 2015 comporte 2009 mots ; il est quasiment de la même longueur que celui de l'an passé (2015 mots). Il est tiré d'un essai récent paru en 2013 dans lequel son auteur, Pierre Zaoui, philosophe contemporain et universitaire fait l'apologie de la discrétion à l'heure où la société valorise le paraître et les confessions impudiques à grand spectacle. L'extrait se trouve dans le premier chapitre visant à cerner les origines de la discrétion, ses racines immémoriales, sa portée universelle et sa pertinence sociale et morale.

Le texte est dense, comporte une architecture logique claire, une cohérence démonstrative et fait la part belle à des références culturelles, en l'occurrence Nietzsche, Rousseau, Foucault et Lévi-Strauss, que les candidats sont censés connaître à la fin de leurs deux années de préparation aux concours. De nombreux correcteurs ont cependant déploré une méconnaissance de ces auteurs et de leurs écrits respectifs. Il apparaît que l'émergence du moi, à l'époque des Lumières, que les travaux de Foucault sur la sexualité et que la pensée de Lévi-Strauss sur les peuples dits sauvages ne sont pas des éléments maîtrisés et donnent lieu dans la grande majorité des cas à des restitutions caricaturales frisant le contresens. Ainsi la confusion règne lorsqu'il s'agit d'évoquer l'exception occidentale moderne affirmant la primauté de la subjectivité. Certains candidats comprennent exactement le contraire du texte, et sous leur plume, Rousseau condamne le moi et préfère la discrétion. D'autres ne dissocient pas dans leur restitution Rousseau et Nietzsche et effacent la distance temporelle existant entre ces deux auteurs. Quant à Foucault (le pauvre !), il devient à plusieurs reprises, un moraliste contempteur de la sexualité qui transforme les « individus en bêtes sauvages » (sic). Enfin le passage consacré à l'analyse de Lévi-Strauss a suscité de nombreuses approximations voire de totales incompréhensions. En voici quelques exemples particulièrement criants : ce penseur s'est intéressé à l'enfance gâtée et protégée, la morale tournée vers le moi a conduit au massacre des peuples amérindiens... De même, le traitement de la fable de la lune et du soleil est souvent raté car soit elle est relatée de manière maladroite et incomplète rendant inopérante la portée morale du mythe, soit elle est négligée et oubliée. Cette dernière partie du texte, pleine de références est certes

délicate à reformuler, mais elle constitue le cœur même de l'argumentation de l'auteur et à ce titre, on ne peut en faire abstraction. Il est d'ailleurs à noter que ce sont dans les copies les plus faibles que les références pourtant essentielles à la compréhension du texte et à son déroulement logique sont occultées. Un tel choix radical ampute la richesse du devoir qui ressemble alors à une simple juxtaposition de quelques réflexions sur la discréption et vide le texte entier de son essence.

## ■ RAPPELS DES PRINCIPES D'ÉVALUATION

En ce qui concerne les consignes de comptage, les candidats semblent bien préparés à cette épreuve, mais des correcteurs remarquent lors de cette session un oubli plus fréquent dans la marge des chiffres correspondant au décompte et une tendance à ajouter par-ci par-là des mots. Cependant les grands écarts de format restent exceptionnels (seules 16 copies ont obtenu la note zéro pour infraction à l'impératif de format) mais se multiplient de légers dépassements habilement maquillés en 275. Même si l'on peut se réjouir d'une tendance qui se confirme année après année d'une fourchette modeste de 1 à 6 mots au-delà du format prescrit, il est utile de rappeler aux candidats distraits ou délibérément tricheurs que les correcteurs s'assurent du nombre exact des mots employés dans chacune des copies.

L'épreuve de résumé d'ECRICOME se distingue par l'attention portée à la qualité de la langue et de la syntaxe. Il est à noter cette année une recrudescence des copies comportant plus de 5 fautes qui côtoient heureusement des copies exemptes de fautes. Les fautes recensées les plus fréquentes tournent autour de la mauvaise maîtrise de la construction de l'adverbe, « constament »/ « précisément », des problèmes d'accord entre les noms et les adjectifs et entre les verbes et les sujets, de l'oubli de l'utilisation du subjonctif après « bien que ». Une faute récurrente dans les copies, le terme « vertu » orthographié « vertue ». De nombreuses perles encore cette année avec les patronymes malencontreusement écorchés : Nietzsche est malmené, Foucault se transforme en animateur vedette du petit écran et Lévi-Strauss en vendeur de jeans... Il suffit de lire attentivement le texte pour éviter ce genre d'erreurs qui amusent les correcteurs mais qui coûtent cher aux candidats. Des exemples également de barbarismes et de créations lexicales originales : *empirie*,

*ostensibilité, instinctuelle, monstruation, animaleresque, viruleusement, apanache, pied d'estal, poids de vue.* Quelques correcteurs mentionnent la présence de maladresses syntaxiques, notamment avec des reprises pronominales approximatives.

Il est toujours utile de rappeler l'importance de la maîtrise de l'orthographe dans cette épreuve qui pénalise fortement les copies dépassant les 5 fautes et plus. Les futurs candidats doivent prendre au sérieux cet aspect de l'exercice et s'entraîner avec régularité et efficacité pour proposer des résumés bien rédigés et sans défaillances d'expression.

Le titre n'est quasiment jamais omis, mais il est rare d'attribuer le point de bonification. En effet, lors de cette session, pour de nombreux correcteurs, aucun titre ne brille vraiment par sa pertinence car beaucoup de candidats, par manque d'inspiration, se contentent de reprendre des mots du texte, empruntant ainsi le chemin de la platitude. On trouve cependant quelques propositions réussies : *La discréction, mère de toute morale* ; *La discréction, un impératif moral* ; *La discréction au cœur de la morale* ; *La discréction, pierre angulaire de la morale* ; *La discréction essence même de la morale* ; *La discréction, plus qu'un art, une morale* ; *De la discréction, avant toute chose* (l'une des rares tentatives de pastiches réussis).

En revanche, comme à l'accoutumé, cette session comporte son lot de titres décalés, parfois mal reliés à la problématique de la discréction ; certains essayent mais en vain d'apporter une touche d'originalité alors que le texte plutôt sérieux et à caractère démonstratif ne se prête pas aisément à l'humour. On peut ainsi découvrir une série de titres loufoques comme : *Chut en bas* ; *Mêle toi de tes oignons* ; *Un peu de discréction s'il vous plaît* ; *La discréction n'a pas le moral* ; *Cela ne nous regarde pas* ; *L'indiscréction c'est la faute à Rousseau* ; *Circulez, il n'y a rien à voir* ; *La discréction s'en est-elle allée sur sa pirogue ?* ; *Le savoir-vivre, c'est avant tout savoir se cacher* ; *L'Histoire du retrait de l'homme* ; *Notre nombril n'est pas aussi gros qu'on le croit* ; *Margot contracte ses lèvres au bord de la rivière, en toute discréction (sic)...*

## ■ DES ERREURS ET DE BONNES INITIATIVES

La plus grande majorité des candidats a éprouvé des difficultés pour saisir l'hypothèse initiale et son enchaînement avec la deuxième partie. En effet beaucoup n'ont pas mis en évidence le fait que ce n'est qu'en apparence que la discréption procède de l'instinct de survie et que son origine est proprement sociale et morale. Elle se situe dans l'ordre de la culture et non de la nature, d'où le rapprochement avec l'autre élément universel qu'est la prohibition de l'inceste. De même, la progression « logiquement » puis « de manière empirique » n'a pas été comprise, par méconnaissance du sens de l'adjectif « empirique » et cela a eu des répercussions sur la qualité argumentative de certaines copies qui n'ont pas perçu le cheminement logique de la pensée de Pierre Zaoui. Une fois encore par manque de finesse lexicale, des candidats ont fréquemment ensuite confondu « la modernité occidentale » et « notre société actuelle ».

Si le début a cristallisé des maladresses, il en est de même pour la dernière partie du texte. Un grand nombre de candidats, ayant consommé beaucoup de mots au préalable, sont amenés à restituer de façon partielle la longue référence aux idées de Lévi-Strauss, négligeant de mentionner les mythes amérindiens, le rapport au monde et à la vie qu'ils expriment et ils sacrifient ainsi l'idée finale du texte.

Des correcteurs remarquent particulièrement cette année, dans quelques copies, une forte propension au plagiat et à la reprise quasi systématique d'expressions clés de l'auteur, notamment au début avec « vertu morale », « l'art de l'adaptation aux circonstances », « les formes de monstration et de démonstration de soi », puis « l'invariant anthropologique ». Enfin un grand nombre de copies imitent mot pour mot la fable du voyage en pirogue avec la reprise de « discréption visuelle », « discréption auditive » et « discréption gestuelle ». D'autres correcteurs mentionnent également l'usage intensif de citations entre guillemets. Il faut rappeler que l'une des règles d'or du résumé, est la capacité à restituer de manière claire et pertinente l'énoncé d'autrui. A ce titre, l'usage répété des guillemets dans un devoir est à proscrire.

S'il existe à la marge des résumés constitués d'un seul bloc compact, l'immense majorité des copies présentent une organisation visible en paragraphes (de 3 à 5) et nous pouvons nous réjouir de la bonne maîtrise de cet aspect de l'exercice. Les copies les plus brillantes réussissent à trouver des transitions de qualité, soulignant ainsi l'architecture argumentative du texte proposé. Cependant une bonne moitié des candidats se contentent d'articulations pauvres, voire privilégient la juxtaposition maladroite des éléments du texte. Il convient de redire l'importance de ce travail de liaison entre les parties, signe d'une lecture fine et perspicace, et clé de la réussite de cette épreuve.

La qualité rédactionnelle des meilleures copies et la recherche du mot juste constituent un autre motif de satisfaction. Il est évident que le sens de la formule judicieuse illumine un résumé, mais qu'une pseudo reformulation consistant à substituer aux mots du texte d'apparents synonymes entraîne systématiquement maladresses et faux sens.

## ■ CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS

Il faut accorder une attention particulière au choix du titre qui doit, dès le début de la copie, montrer que le candidat a saisi les enjeux du texte. Nous vous rappelons qu'un bon titre est court et prend en considération la thèse essentielle soutenue par l'auteur et ne se focalise pas sur un élément pris au hasard. Il est toujours envisageable de faire un trait d'esprit ou d'humour mais lorsque le texte le permet ; utiliser une citation en la détournant ou proposer un pastiche nécessite une bonne compréhension du texte et un certain sens de la formule. Mieux vaut s'abstenir en cas de doute car les dérapages sont fréquents...

Nous vous recommandons également dans votre approche du texte de veiller à le prendre en compte dans son entier, ce qui signifie que vous ne devez négliger aucun paragraphe. Les correcteurs constatent tous les ans pléthore de résumés délayant le début, survolant le milieu et négligeant la fin, par manque de mots. La réussite de l'exercice réside dans la capacité du candidat à prendre en compte la globalité du texte pour une restitution la plus fidèle possible. Et lorsqu'il s'agit de rédiger, il faut être attentif aux transitions

présentes dans le texte et au parcours argumentatif pour essayer de les reproduire sans dénaturer les propos. C'est l'art de s'effacer derrière un auteur...

Dernier conseil : cet exercice requiert des qualités de bon lecteur (rapidité, concentration, connaissance du lexique) et la meilleure préparation consiste à titiller sa curiosité, à découvrir de nouveaux horizons et à lire...